

PROCES VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DU MARDI 11 NOVEMBRE 2014

Le Conseil de l'établissement EFE MONTAIGNE s'est réuni le mardi 11 novembre 2014 sous la présidence de la Provisoire, Madame Laurence Lavandier.

Le secrétariat est assuré par Madame Catherine Dalle Nogare, Directrice du primaire.

Le quorum étant atteint, Madame la Provisoire ouvre la séance à 18h15.

Membres du Conseil présents :

Mmes Aran- Dalle Nogare- Elegbede- Fourn- Gbaguidi Kerekou- Jourdan- Lavandier-

Mrs Adjadohoun- Ahissou Hodonou- Amlon-Grimal- Hounghedji- Mazauric- Rousseau- Volsik

Mr Cédric Fourn et Melle Albane Parmentier, représentants des élus des élèves

Absents excusés : **Mmes** Dossou-Sakponou- Kouton- Varrin-

Mrs Dorso- Gaillot- Houkponou- Panteghini

Ordre du jour :

- ***Procès verbal du Conseil d'établissement du 29 septembre 2014***
- ***Installation du Conseil d'Établissement et des différentes Commissions***
- ***Règlement intérieur du Conseil d'établissement***
- ***Programmes d'activités pédagogiques et d'éducation***
- ***Les associations au sein de l'établissement***
- ***Crédits pédagogiques***
- ***Projets pédagogiques et éducatifs***
- ***Questions diverses***

Certains documents préparatoires au Conseil ont été envoyés tardivement, Mme Lavandier s'en excuse. Toutes les pièces sont jointes à la pochette distribuée au début de la réunion.

- Procès –verbal du Conseil d'établissement du 29 septembre 2014

Des modifications seront effectuées : au premier point du compte-rendu, il sera rajouté « elle attend la décision du CA de l'APE **qui se réunira le 30 septembre** ».

Dans le second point, il faudra corriger « deux axes ont également **été** mis en avant ».

Au troisième point du procès-verbal, il sera précisé : « les enseignants insistent sur **le respect de** l'obligation du passage du test pour l'entrée à Montaigne, **pour les élèves non issus du système français** ».

Deux membres du Conseil s'abstiennent, le Procès-verbal est adopté à quatorze voix sur seize.

- Installation du Conseil d'établissement et des différentes Commissions

Le Conseil de discipline est installé conformément à la réglementation (voir annexes).

La Commission d'Hygiène et de Sécurité est composée de quinze membres (Provisure, Directrice, DAF, CPE, Présidente APE, Premier Conseiller de l'Ambassade, deux représentants des enseignants, deux représentants des parents des élèves, deux représentants des personnels administratifs, techniques et de santé et deux représentants des élèves.

Le Conseil Pédagogique est un lieu de réflexion pédagogique. **Mmes** Adokpo Migan, Aran, Bouchez, Dufлот-Aihou, Negrier, Rochatte et **Mrs** Fantodji, Hillebrand, Le Bihan, Marcotte, Mazauric, Mehabilia, Volsik y participent.

Le Conseil Ecole/ Collège a été institué en 2013 pour mettre en place une véritable continuité pédagogique à l'école du socle. Ce Conseil, co-présidé par la Provisure et la directrice par délégation de l'Inspecteur de l'Education Nationale, doit être composé d'au moins 8 professeurs, désignés comme suit :

4 professeurs des écoles (dont un de l'enseignement préélémentaire) **Mmes** Bompert- Coulon-Derain-Lusignan

4 professeurs du second degré : Mme Corbel-Diene- **Mrs** Le Bihan- Mehabilia- Torfou

La Cellule de Communication a été mise en place il ya deux ans. En cette période de changement, la communication interne et externe est importante. (Projet immobilier, participation à la vie du réseau, nouvelle architecture du site, réorganisation de l'équipement informatique). La Cellule de communication s'est déjà réunie en septembre, la prochaine rencontre aura lieu le 17 novembre, à 14h.

Mmes Negrier et Rochatte, **Mrs** Bourgois, Lusignan, Volsik et les membres du personnel d'encadrement et de direction composent le « cœur » de ce groupe de travail mais toute personne intéressée peut participer aux séances.

- Le règlement intérieur de l'Etablissement

Une modification est demandée concernant l'article 4. « Le secrétariat est assuré par Mme Tonato, secrétaire ... » Il sera donc noté « un secrétaire de séance sera désigné alternativement parmi les représentants des parents ou du personnel de l'établissement. »

Il est important que chacun participe à cette tâche de rédaction.

Mme Gbaguidi Kerekou regrette que sur le règlement ne soient pas indiqués les noms de ceux qui peuvent voter ou pas. Cette information relève pas du règlement intérieur mais de la circulaire AEFÉ concernant l'organisation et les instances des établissements français à l'étranger. La fiche d'émargement contient l'information.

Le règlement intérieur de l'EFÉ Montaigne est adopté à l'unanimité (16 votants).

- Programmes d'activités pédagogiques et d'éducation

Une réunion spécifique, pour **l'Histoire des Arts** au Collège, a été organisée par les enseignants. L'enseignement de l'Histoire des Arts fait partie du Socle Commun et doit être partagé. Le thème retenu est celui de **l'innovation**. Le thème est annuel. Toutes les disciplines peuvent y participer. Un classeur évolutif permettra de restituer tout le travail vu par l'élève de la 6^{ème} à la 3^{ème} et d'en garder une trace. Chaque élève aura des repères artistiques et historiques qui donnent du sens aux différents enseignements.

Mr Bourgois, Conseiller d'Orientation fait le point sur le **PDMF** (parcours de découverte des métiers et des formations). Le bilan d'exécution est satisfaisant, la démarche est intégrée. Au vu de la réussite de l'an dernier, ce parcours se fera sous la même forme qu'en 2013/2014. Toutes les actions prévues au lycée ont été réalisées. L'équipe pédagogique a été très réactive. La mise en place est un peu plus compliquée en 5^{ème} et 4^{ème}. D'ailleurs, les élèves sont plus demandeurs quand ils arrivent au lycée.

En mars 2015, la visite et mission de l'AEFE sur l'Orientation va impacter le PDMF. Le webclasseur de l'ONISEP sera installé. Quelques propositions de nouvelles actions pour 2014/2015 : inscrire le programme de préparation des élèves aux études sélectives, mettre à disposition une salle informatique pour l'Orientation, inviter des professionnels pour présenter des métiers...

Mr Rousseau, Attaché de Coopération scientifique et Universitaire, informe le Conseil que le PDMF cèdera sa place au PIODMEP (parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel). Certains lycées l'expérimentent déjà. Ce parcours permettra aux élèves d'élaborer un projet personnel, fondé sur une connaissance du monde économique et professionnel.

Mr Amlon, Conseiller Principal d'Education fait un point sur les actions menées par la Commission d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) en 2013/2014 : le respect de soi et des autres, les addictions, les infections sexuellement transmissibles, la sécurité routière, l'hygiène de vie. Dans ce cadre, la sensibilisation au surpoids, en partant du petit-déjeuner sera également

reconduite. La Semaine du VIVRE ENSEMBLE a été une réussite, l'école primaire y sera associée. Pour 2014/2015, on repart sur ces thèmes L'infirmière est remerciée pour ses interventions de qualité dans le domaine de la santé.

Mme Fourn félicite toutes ces initiatives mais regrette que la restitution aux parents soit insuffisante.

Sur la question des parents d'élèves concernant un sentiment de scissions liées aux différentes nationalités, les deux délégués élus répondent ne pas la ressentir du tout. Le CPE précise que cette division peut être visible en cas de conflit.

Journées spécifiques :

La Journée des Sciences, samedi 11 avril, aura pour thème le « Développement durable ». La Journée des Arts, « l'ART de A à Z », le samedi 30 mai. Une journée PORTES OUVERTES aura lieu le samedi 31 janvier, avec un maintien des cours pour le second degré.

Tous ces programmes d'activités pédagogiques et éducatives sont approuvés à l'unanimité. (16 votants)

- **Les associations** au sein de l'Etablissement : L'AS qui organisera à Cotonou cette année « la Côtère » compétition sportive entre les établissements français de Lomé, Accra, Lagos et Cotonou ; la Maison des Lycéens qui souhaite cette année mettre l'accent sur l'ouverture aux anciens de l'établissement ; le FSE qui organise des activités de type « clubs » essentiellement sur le collège ; l'ASC (primaire/collège) Association Sportive et Culturelle gérée par des parents d'élèves et qui organise des activités sportives et culturelles essentiellement pour l'école primaire, l'Amicale des personnels pour des moments de convivialité et de solidarité et l'Amicale des sportifs et chanteurs de Montaigne qui organise des activités sportives et une chorale au profit des parents et des personnels.

- Les crédits pédagogiques

Le budget prévisionnel est en discussion. La répartition du budget reste classique, les enveloppes sont stables. Les efforts sont maintenus pour le pôle sciences et technologie, l'équipement de la BCD et CDI où il faut rénover les fonds documentaires. Il faudra également rattraper le retard pour l'équipement en EPS.

Ces crédits sont votés à l'unanimité.

- Les projets pédagogiques et éducatifs

Le Conseil d'Etablissement confirme à l'unanimité l'adhésion aux différents projets du Primaire qui avaient reçu un avis favorable à l'unanimité, lors du Conseil d'école du 10 novembre.

Pour le secondaire, les membres du Conseil donnent un avis favorable à l'unanimité pour l'ensemble des voyages où aucune participation financière n'est demandée aux familles.

Plusieurs projets avec une demande de participation sont présentés : « Carnet de voyage » pour les 5^{èmes}. C'est un projet pluridisciplinaire qui vise à emmener les élèves dans le sud du Bénin pendant quatre jours.

Un projet de stage APPN (activités physiques en pleine nature) à Possotomé pour les classes de 2^{nde}.

Une classe de terrain à Dassa pour les élèves de 1^{ère} et Terminale Scientifiques.

Un voyage au Ghana pour les classes de Seconde.

Tous ces projets sont approuvés à l'unanimité.

Le projet MFNU (Modèle Francophone des Nations Unies) qui a pour thème « Bilan et objectifs pour le Millénaire 2000/2015) a été jugé très intéressant. Lors de cette simulation de Conférence, les élèves doivent représenter un pays et débattre en français. Mr Rousseau rappelle que la France organisera la COP 21 fin 2015 à Paris sur les changements climatiques 2015.

L'organisation de ce projet ambitieux se fera donc sur deux ans : Sélection des participants en 2014/2015 et déplacement à La Haye en 2016.

Aucune question diverse n'ayant été déposée et l'ordre du jour étant épuisé, Mme la Provisure lève la séance à 21h30.

La secrétaire de séance

La Provisure

Catherine Dalle Nogare

Laurence Lavandier